



CAP Famille A.S.B.L.
CAP Famille V.Z.W.

Projet Pédagogique

2015

Halte-**Accueil** « Les Capons »

1. historique

La Halte-accueil fait partie de l'A.S.B.L Cap Famille anciennement appelé : Conseil Communal de la famille créé en 1973.

Le service de la Halte-accueil est né suite à une demande de parents de la commune.

L'objet social de la Halte - accueil est d'accueillir les enfants de 0 à 6ans dans un environnement rassurant et sécurisant et de proposer un service de qualité aux parents ayant besoin de temps libre pour des raisons professionnelles ou personnelles.

2. finalités

Veiller à l'épanouissement psychomoteur, psychologique et personnel de chacun d'entre eux par le biais d'une écoute et d'une présence attentive. Des réunions avec les parents sont régulièrement organisées pour prendre connaissance des besoins et demandes. Notre équipe défend l'égalité des chances pour tous par :

- l'intégration des enfants souffrant d'un handicap
- la valorisation des différentes nationalités et cultures.
- un système de tarif social

Nous défendons également des valeurs telles que :

Le dialogue et la communication

Le respect de l'enfant dans son ensemble :

- son rythme

- ses acquis et son vécu
- sa personnalité
- son individualité

3. environnement

La Halte-accueil est située avenue Charles Thielemans, 95 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre. Nous disposons de locaux lumineux avec coin cuisine, salle de change et toilettes adaptées aux enfants. Nous disposons également d'une pièce séparée pour la sieste des enfants.

Nous pouvons accueillir 18 enfants âgés de 0 à 6 ans.

Ils proviennent de différents milieux et différentes cultures.

Il y a un tarif fixe qui est révisé lorsque les parents éprouvent des difficultés financières.

Les demandes d'application de tarif social sont de plus en plus fréquentes.

4. public

Ce système de garderie occasionnelle existe principalement pour permettre aux parents de vaquer à leurs occupations.

Mais aussi depuis un certain temps pour pallier au manque de places en crèche.

5. missions

Nous offrons des activités dont le but est de favoriser :

- un développement psychomoteur harmonieux
- le développement du langage
- la confiance en soi
- la prise de conscience de ses limites et celles des autres
- l'apprentissage du respect :
 - de l'autorité
 - des différences culturelles
 - de soi et des autres
- la socialisation
- l'autonomie
- le partage
- la curiosité
- la découverte
- l'épanouissement personnel
- Un certain savoir-faire et savoir être dans un groupe.

Tout cela dans le but que l'enfant

- S'émancipe socialement
- Favorise son autonomie
- Favorise sa créativité
- Apprenne à résoudre les conflits par la non-violence.

6. objectifs généraux

- Subvenir aux besoins des enfants et leur prodiguer les soins nécessaires
- Offrir des expériences psychomotrices dans un milieu sécurisé et rassurant
- Développer le langage verbal et corporel
- Vivre des expériences positives dans un milieu convivial
- Favoriser des rencontres entre différentes cultures et différents milieux
- Favoriser la socialisation
- Sortir les enfants du cadre parental
- Choisir des activités ludiques qui développent la curiosité et l'envie d'apprendre
- Utiliser du matériel issu du commerce équitable
- Acquérir la confiance en soi
- Accueillir l'enfant dans sa globalité

7. les moyens

- Accueillir les enfants dans un local convivial, sécurisé et aménagé spécialement pour eux
- Effectuer des rencontres parents et équipe via les réunions trimestrielles
- Acheter un maximum de matériel biodégradable ou issu de commerce équitable
- Mettre en place un tarif social
- Utiliser un langage approprié à chaque situation et pour chaque enfant.

- rendre l'enfant le plus autonome possible, tout en tenant compte de son âge, de son vécu et de son rythme, en faisant preuve de souplesse.
- aménager un coin psychomoteur pour canaliser les énergies.
- sensibiliser les enfants à une alimentation saine.

8. activités

a) Activités quotidiennes :

- 8h30 : ouverture
- 11h00 : repas pour ceux qui restent déjeuner
- 13h00 : - fermeture (le vendredi)
 - Sieste du lundi au jeudi
- 16h00 : fermeture (du lundi au jeudi)

b) Activités pédagogiques :

- Jeux psychomoteurs dans un aménagement spécifique
- Jeux ludiques et éducatifs libres et dirigés (coloriage, bricolage)
- Musique, jeux d'éveil aux sens...
- Lecture et contes
- Chants et danses

9. moyens humains

Chaque membre de l'équipe est qualifié (équipe pluridisciplinaire), pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités de notre mode de garde.

Nous participons également à différentes formations et séances d'informations afin de nous perfectionner.

Notre équipe est composée de 4 temps pleins mis à disposition par la commune :

Des puéricultrices, animatrices et éducatrices.

Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement afin d'échanger et organiser au mieux notre travail. Nous discutons également de toutes les démarches administratives à faire dans le but d'améliorer nos services.

10. moyens matériels

Le local dispose de :

- un parc : lieu calme, protégé, douillet prévu principalement pour les tous petits.
- un espace de psychomotricité qui se transforme selon les besoins du groupe.
- un espace repos (à part, en dehors du local principal mais facile d'accès) : pour les siestes.
- un espace convivial : constitué de petites tables et de chaises où ils peuvent manger et boire.
- un espace à part, spécialement aménagé pour les activités de bricolage.
- des toilettes adaptées avec un coin table à langer

- un espace rangement : à la disposition des enfants où ils peuvent ranger et dé ranger des jouets.

- un espace lecture et comptines

11. accessibilité

Les parents prennent contact avec nous par téléphone. Nous les invitons à venir nous rendre visite, accompagné de leur enfant entre 8h30 et 9h30. Une fois sur place, nous leur expliquons le système d'adaptation ainsi que notre système de fonctionnement général. L'enfant et le parent découvrent pendant ce temps, les lieux, les enfants et l'équipe éducative.

Le système d'adaptation consiste à rester avec l'enfant durant ½ h lors de la première visite. Ensuite, nous nous adaptons au rythme de chaque enfant. Nous conseillons 3 x 30 minutes la première semaine

Cela lui permettra d'apprendre à gérer ses angoisses face à la séparation et une intégration harmonieuse au sien de notre halte-accueil.

Nos tarifs sont organisés par demi-heure et par heure. Le règlement d'ordre intérieur est distribué à chaque parent lors de l'inscription..

Horaire d'ouverture :

- Lundi : de 8h30 à 16h

- Mardi : de 8h30 à 16h

- Mercredi : de 8h30 à 16h

- Jeudi : de 8h30 à 16h
- Vendredi : de 8h30 à 13h.

12. suivis du projet et évaluation

- Encadrement et suivi des activités par un rapport mensuel au le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Cap Famille.
- Participation active par la concertation avec les parents (réunions trimestrielles)
- Réunion d'équipe une fois par mois.

13. partenaires

Nos partenaires principaux sont les parents ; nous les rencontrons collectivement lors des réunions des parents et au jour le jour, nous sommes à l'écoute de leurs besoins et demandes.

Nous travaillons également en collaboration avec le C.P.A.S de notre commune, le service d'Aide à la Jeunesse et les maisons maternelles.

14. publicités

Nous distribuons notre publicité dans le quartier et ses alentours. Mais également dans les centres commerciaux, les services de la petite enfance... Nous comptons également sur le « bouche à oreilles ».

La publicité est réalisée et distribuée régulièrement durant l'année. Nous avons également un site internet www.capfamille.eu

